

Nkurunziza désavoue la Commission nationale des terres et autres biens

RFI, 22-03-2015 Conflits fonciers au Burundi : les décisions de la CNTB suspendues Au Burundi, le président Pierre Nkurunziza défendait contre vents et marées, la Commission nationale des terres et autres biens (CNTB), chargée de régler les conflits fonciers nés des différentes guerres. Celle-ci était accusée de privilégier jusqu'ici les rapatriés de retour d'exil. L'opposition et la société civile tiraient la sonnette d'alarme sur les dangers d'une politique qui risquait de replonger ce pays dans la violence depuis plusieurs années, en vain. Les derniers événements ont poussé le pouvoir burundais à agir annonçant, vendredi 20 mars, la suspension de la mise en application des décisions de la CNTB.

Il s'agit d'un revirement à 180°, mais le président burundais Pierre Nkurunziza ne pouvait plus faire autrement. Dès le 20 mars, la situation était devenue quasi-insurrectionnelle dans la province de Makamba, dans le sud-est du Burundi, où des milliers de paysans armés de machettes étaient descendus dans les rues pour s'opposer aux décisions de cette commission chargée de régler les conflits fonciers, nés des différentes guerres civiles qui ont ensanglanté ce pays. Ces décisions qui consistent généralement à restituer aux rapatriés de retour d'exil la terre et tous les biens qu'elle contient en jetant dehors celui qui l'occupait jusqu'ici, étaient devenues trop sensibles. Le gouverneur de Makamba avait d'abord décidé de suspendre provisoirement les décisions de la CNTB, « pour éviter un bain de sang », avait-il expliqué. « L'arroseur arrosé » Le président Pierre Nkurunziza a donc décidé de changer de cap. Il suspend la mise en application des décisions de la CNTB sur tout le territoire, « sauf s'il y a entente entre les deux parties », a annoncé son porte-parole Léonidas Hatungimana. « Et cela, pour éviter toute source de tensions et d'insécurité pendant la période électorale. » Interrogé par RFI, le très contesté patron de cette commission assure qu'il n'est pas au courant de cette décision. « Je n'ai pas été informé », assure Mgr Sârapion Bambonanire. L'opposition, de son côté, « l'arroseur arrosé ». Elle accuse le président Pierre Nkurunziza et son parti le CNDD-FDD d'être les premiers responsables de ce qui arrive et de chercher uniquement à regagner une popularité perdue dans cette partie du pays, à deux mois des législatives et des communales.